



La Ville de Saint-Flour

Médiateur culturel en charge de l'action culturelle et du développement des publics. h/f Contractuel 1 an

Ville de 7 127 habitants – Sous-Préfecture du Cantal

Missions : Chargé.e de l'action culturelle et du développement des publics auprès du Directeur du service des musées de la Ville de Saint-Flour. Les missions consistent à :

- Mettre en œuvre la politique des publics et développer les publics des musées
- Concevoir et assurer les actions de médiation (visites, ateliers, animations...)
- Assurer la coordination des actions culturelles dans les musées,
- Développer les partenariats,
- Valoriser les activités des musées à travers la programmation et les supports de communication, les réseaux sociaux
- Accueil des musées selon le planning et les besoins

Activités et tâches du poste :

- Proposer, créer, programmer, organiser et animer des actions de médiation et d'animation en direction du grand public et du jeune public en application des Projets Scientifiques et Culturels (PSC) des musées de France (Musée de la Haute-Auvergne, Musée d'Art et d'Histoire Alfred Douët et en lien avec les thématiques et les collections des musées dans le cadre d'expositions temporaires et permanentes ou d'événements inscrits dans la programmation culturelle
- Elaborer la programmation culturelle des musées en lien avec la direction des musées et la mettre en œuvre
- Proposer et construire des actions de médiation dans les structures muséales et hors les murs.
- Organiser administrativement, Coordonner et mettre en œuvre les événements et animations des musées de Saint-Flour.
- Participer à la réflexion et à la conception des expositions temporaires.
- Développer la coordination des projets locaux, le partenariat et la transversalité avec les acteurs culturels.
- Etre l'interlocuteur de la Société des Amis du Musée de Haute-Auvergne pour l'organisation, la mise en œuvre, la communication et le suivi administratif des conférences.
- Veiller à l'actualité du secteur culturel et aux politiques culturelles, pour des préconisations stratégiques de développement culturel des musées.
- Assurer la bonne gestion et le suivi budgétaire et administratif des actions dans le respect des budgets alloués aux musées, en lien avec les services administratifs de la Ville.
- Accueillir les publics et assurer les visites guidées
- Au niveau de la communication : concevoir, mettre en forme, publier et suivre les informations relatives aux musées sur les réseaux sociaux
- Accueil des musées : principalement l'été et pendant les congés des agents en charge de l'accueil des musées + renforts ponctuels

Savoir-faire / compétences nécessaires :

- Expérience professionnelle en médiation culturelle
- Capacité à élaborer des animations et monter des projets culturels
- Sens de la pédagogie et méthodologie de recherche
- Qualités rédactionnelles avérées
- Utilisation des outils informatiques (bureautique, messagerie, internet)
- Utilisation des outils numériques,
- Maîtrise des outils de création graphique.

Savoir-être / aptitudes :

- Avoir le sens du travail en équipe
- Avoir une grande adaptabilité face aux différents publics ou aux missions demandées
- Être disponible, réactif et avoir un bon relationnel
- Être passionné, curieux, dynamique, polyvalent et volontaire
- Savoir travailler en autonomie, en équipe, en partenariat
- Faire preuve de créativité intellectuelle et manuelle
- Être vecteur d'une image positive de la collectivité auprès de la population locale
- Connaissance et application des exigences liées au statut de la fonction publique territoriale

Exigences requises :

- Niveau requis : Bac+3 en médiation des patrimoines, histoire ou histoire de l'Art
- Formations et qualifications nécessaires :
 - o Formation en médiation culturelle
 - o Valorisation et animation du patrimoine
 - o Maîtrise du cadre législatif et réglementaire des musées de France

Statut :

Contractuel de droit public

Rémunération : grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale

Chèques de table - CNAS - C.O.S

Renseignements auprès de M. RIZZO :

04.71.60.61.36

Poste à pourvoir en janvier 2025.

Date limite pour candidater : le 30/11/2024

Adresser lettre + CV à :

Monsieur le Maire

Service des Ressources Humaines

Hôtel de Ville – 1, Place d'Armes – BP 36

15102 SAINT-FLOUR Cedex

Ou par mail :

personnel@saint-flour.fr